

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/La-Culture-et-le-developpement-durable-exemples-des-adherents-du-Comite21,3140.html>

Infos21 : la lettre d'information du Comité 21

La Culture et le développement durable

- Humain - Contribution Sociale - Réseau des acteurs du DD -



Date de mise en ligne : mercredi 22 décembre 2010

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous droits réservés

« *Le développement durable n'est pas un état, il est un devenir* ». Serge Antoine, passionné par la question de la culture, nous engageait, en clôture des dix ans du Comité 21 en 1995, dans une vision créative et positive. Les relations entre culture et développement durable sont de différents ordres.

Il y a eu cette question liée à l'environnement, notamment autour de la lecture des paysages, aujourd'hui presque tous façonnés par l'homme, et qui ont pris une nouvelle valeur autour de leur représentation par des peintres et des photographes mais aussi de leur mise en scène, par des plasticiens du 'land art'.

Il y a eu aussi des interpellations par des artistes contemporains de tous ordres autour des déchets ('arte povera' à partir de 1967, d'abord en Italie), puis des mouvements plus profonds, cherchant une expression, parfois un sens de création.

C'est le cas d'artistes regroupés dans un collectif comme Coal en France (à l'initiative d'Alice Audouin), et de bien d'autres peintres et sculpteurs partout dans le monde.

Les collectivités ont aussi compris cet enjeu de diversité, d'éducation et d'encouragement à partager une vision du futur, en donnant sa place à la culture au sein d'Agenda 21, ou même comme à Barcelone, en créant un Agenda 21 de la culture.

Le Comité 21, pleinement conscient de ces enjeux, a décidé d'en faire l'un de ses nouveaux axes de travail. Nous nous sommes associés, avec les Ateliers de la terre, au projet du Musée d'Orsay pour organiser une conférence sur le sujet, en octobre dernier, avec une visite du Musée, sous un « *oeil développement durable* ». Cette soirée a été passionnante - et il faut citer l'intervention de Caroline Mathieu, conservatrice en chef du Musée - et a donné à réfléchir sur cette question de l'industrialisation de la période 1848 à 1914 (celle de compétence du Musée d'Orsay) et de ses conséquences sociales et environnementales. On regarde alors différemment ces oeuvres sur l'arrivée du chemin de fer dans les campagnes, les conditions de travail des ouvriers, la disparition de métiers artisanaux... L'émotion est là, enrichit nos réflexions, et nous inscrit dans une vision différente du développement durable.

Je suis convaincu que c'est un sujet important pour l'ensemble de nos travaux au Comité 21. Nous allons mettre en place un groupe de travail, en collaboration avec le Musée d'Orsay dans les prochaines semaines, en une première étape. J'espère que ce sera l'occasion pour beaucoup de membres d'y participer, et pour certains acteurs majeurs intéressés par le sujet d'avoir envie de rejoindre le premier réseau multi acteurs du développement durable en France.

Lisez avec attention les contributions de nos membres dans la présente lettre d'information, c'est passionnant et enrichissant.

La culture a un rôle central dans nos sociétés, c'est autant une question de plaisir et de qualité de vie, que de capacité à comprendre et à agir en gouvernance territoriale.

Le développement durable se doit de contribuer au développement culturel de nos sociétés.

Il a beaucoup à apprendre aussi des modes d'organisation - le spectacle vivant est structuré dans une logique de mutualisation des outils - et des modèles économiques globalement fondés sur l'usage partagé, à l'exception évidemment du marché de l'art...

Notre enjeu prioritaire reste probablement celui de l'*empowerment*, le renforcement de la capacité individuelle à prendre sa vie en mains, et à faire des choix personnels en conscience et en responsabilités.

C'est une question de confiance individuelle et collective... donc d'éducation à la culture.

Oui le développement durable devra plus contribuer au développement culturel, et inversement.

Gilles Berhault

Président du Comité 21

berhault@comite21.org

L'EVENEMENTIEL DURABLE

Les festivals bretons signent une charte développement durable

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/festival-breton.jpg>]En Bretagne, 23 festivals se sont engagés dans une démarche Agenda 21 en rejoignant le Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne (FEDDS). Soutenue notamment par le Conseil régional de **Bretagne**, l'**ADEME** Bretagne et le Conseil général des **Côtes d'Armor**, la démarche du FEDDS se traduit par une charte précisant les objectifs et domaines d'actions possibles pour les festivals concernés. Ils ont ainsi choisi d'avancer ensemble et de mutualiser leurs expériences autour de cinq finalités correspondant à celles utilisées par les collectivités territoriales dans l'Agenda 21 local : lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité des milieux et des ressources, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations, épanouissement de tous les êtres humains, dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables. Chaque festival s'engage également à évaluer ses actions à l'issue de son édition, et à améliorer continuellement la mise en oeuvre de son programme d'actions. Pour exemple, le festival des Tombées de la nuit à Rennes développe des actions pour favoriser l'accessibilité des publics à l'événement : création de spectacles avec la participation des habitants, politique tarifaire basse et gratuite pour 70% des spectacles, dispositifs d'accueil pour les personnes handicapées, etc.



[Maryline Chasles](#)

Des festivals et tournages plus durables en PACA

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/festival-paca.jpg>]Dans le cadre de la démarche AGIR (Action globale innovante pour la région) visant à promouvoir une meilleure gestion de l'énergie, les directions de la culture et de l'environnement de la **région Provence-Alpes-Côte d'Azur** ont conjointement mis en place, en 2009 et 2010, deux appels à projets pilotes. Leur objectif est la prise en compte de la question environnementale dans les sites et équipements culturels ainsi que dans les manifestations, tournages, équipements cinématographiques et audiovisuels. Au-delà de l'adaptation de leurs propres activités, les acteurs culturels sont des vecteurs potentiels de diffusion du développement durable auprès du grand public. Ces appels à projets comprennent : l'état de lieux des pratiques, la mise en oeuvre d'actions et la sensibilisation de l'équipe organisatrice au concept de développement durable. En 2010, une trentaine de festivals et une quinzaine de tournages ont répondu à ces appels à projets. Le bilan fait notamment apparaître que 80 % de l'impact environnemental des festivals est généré par le transport des festivaliers et des artistes. Les actions d'amélioration lancées s'inscrivent dans divers partenariats et collaborations territoriales (communes, acteurs associatifs, etc.) et la dynamique se poursuivra en 2011 sous des formes plus structurées (critères obligatoires, eco-conditionnalité), tout en maintenant un fort accompagnement technique et méthodologique des acteurs culturels.

 [Marie Aimée Quadrio](#)

LA CREATION CULTURELLE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Lancement d'une webserie sur le développement durable Planète Bureau

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/icom-serie.jpg>] L'agence ICOM (agence de communication responsable), en partenariat avec Pollens (mise en relation, mécénats de proximité) et La compagnie du 4 (compagnie de théâtre écocitoyenne et humaniste), s'est engagée en tant que producteur mécène dans une websérie tournée en Full HD et diffusée sur internet, qui traite du développement durable dans l'entreprise. L'objectif est de faire évoluer les pratiques vers des comportements plus durables en entreprise et de donner des pistes et des solutions concrètes pour agir, notamment grâce aux [fiches ressources](#) associées à chaque épisode, élaborées en partenariat avec l'[Ademe](#) et l'[Arpe](#) Midi-Pyrénées. Planète Bureau, c'est l'aventure de Marguerite Verdier, nommée responsable DD... "ou comment tenter d'injecter un peu de « vert » dans un univers très codifié". Dans les trois minutes de chaque épisode, elle s'attaque à un sujet concret avec beaucoup de bravoure et un peu de malice... Comme pour la promotion du covoiturage par exemple. Pour l'instant, ICOM a investi sur la création et la production de trois pilotes. Ils ont été soutenus par quelques partenaires financiers publics comme privés (Ademe Midi-Pyrénées, ARPE Midi-Pyrénées, CRCI Midi-Pyrénées, Société ABAQUES, URSSAF Midi-Pyrénées, Région Midi-Pyrénées, Fagor Brandt, Négotti, Mairie de Balma).

 www.planete-bureau.fr
 [Julien Marquié](#)

En Rhône-Alpes, les lycéens inventent l'arbre à économie d'énergie

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/lycee-rhone-alpes.jpg>] La **région Rhône-Alpes** a lancé un défi à ses lycéens : imaginer et fabriquer un objet artistique qui évalue en temps réel la consommation d'énergie de leur lycée. Ce concours intitulé *Fluid'Art*, qui a attiré 32 lycées de la région Rhône-Alpes, a distingué le projet « Le Picagon » de la Cité scolaire Aragon-Picasso à Givors. Dans le hall principal du lycée, un arbre monumental montre les consommations d'eau du lycée par ses branches s'abaissant ou s'élevant ainsi que les consommations d'électricité par la couleur de ses feuilles lumineuses. Un oiseau mythique, « Le Picagon », pousse des cris de satisfaction ou de douleur suivant le comportement du lycée. La conception de l'arbre a été soutenue à hauteur de 30 000 euros par la région Rhône-Alpes. Cette démarche pédagogique a associé six classes qui bénéficieront d'un financement régional pour l'organisation d'un voyage scolaire en lien avec les enjeux environnementaux. Le concours *Fluid'Art* s'inscrit dans le cadre du Plan énergie des lycées mené par la région Rhône-Alpes, qui vise à accentuer la maîtrise des consommations de fluides dans les lycées.

 [Marjorie Aubert](#)

Be green : créez votre film sur le développement durable

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/begreen.jpg>]La troisième édition du festival du film *Be green* 2010, produit par **ACIDD**, a débuté le 1er décembre 2010. Ce premier festival de pocket films dédié au développement durable et à l'environnement a pour but de sensibiliser toute une génération à ces enjeux par leur créativité et leur vision du monde à travers les nouvelles technologies. Jusqu'au 30 mars 2011, les participants sont invités à réaliser un film court (trois minutes maximum) avec un téléphone portable, un appareil photo, un ordinateur ou une caméra, et à le déposer en ligne sur le site du festival ([Plus d'infos sur Be Green](#)). Trois thématiques principales sont proposées dans les films : biodiversité, greentech et recyclage des déchets (en particulier les DEEE*). Le comité de sélection du festival privilégiera une trentaine de projets - tous genres confondus (documentaire, fantastique, humoristique, expérimental...) - témoignant de la diversité du propos et de l'engagement. La compétition sera ensuite soumise à l'appréciation d'un jury composé de diverses personnalités (Loïck Peyron, Gilles Berhault, Michèle Papparlardo, etc.) et six prix seront décernés au total : grand prix du jury, prix du jury, prix du film d'animation, prix de la collectivité, prix du meilleur clip ou vidéo musicale et prix classe (écoles, collèges et lycées).

 [Mathieu B. Michon](#)

*DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

WWF France : Nature Brut, parcours artistique sur la biodiversité

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/wwf-nature-brut.jpg>]Dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité, le **WWF-France** souhaitait présenter la diversité du vivant sous un autre angle. S'affranchir des approches scientifiques afin de toucher un public plus large, tel était l'objectif du projet *Naturel Brut*. Le WWF a choisi de solliciter le monde artistique pour privilégier le sensible, l'esthétique et le symbolique. Ce parcours artistique s'est étiré dans Paris, du 28 mai au 31 octobre 2010 entre les parcs et les places de la capitale. Comme la chaîne du vivant constituée de maillons interdépendants, les oeuvres se côtoyaient du Parc des Buttes-Chaumont au Jardin de Bagatelle, en passant par la Place de la Bourse et le Square du Temple. Les œuvres soulignaient nos contradictions, entre l'envie d'une cohabitation pacifique avec la nature et notre obstination à la maltraiter. Face à ces rapports ambivalents, certaines installations artistiques s'attachaient à montrer que cette même nature satisfait chaque jour nos besoins élémentaires comme nos aspirations. Présentée sur plusieurs mois et ponctuée par des vernissages et des visites d'écoliers, cette exposition a également vécu par le biais d'un site internet dédié www.naturel-brut.fr. Les 25 installations des artistes y étaient présentées accompagnées de photos et témoignages. Au total, 300 000 visiteurs ont pu découvrir les oeuvres de *Naturel Brut* au cours des cinq mois d'exposition.

 [Marine Reboul](#)

FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE

La Charente démocratise l'accès à la culture

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/charente.jpg>]Depuis 2007, le **Conseil général de Charente** a mis en place un Agenda 21. Composé de 16 engagements et de 90 actions « pour un département plus responsable », il contient un volet culturel. Ainsi, le dixième engagement de l'Agenda 21 du Conseil général porte sur la *Culture et les loisirs éco-responsables accessibles à tous* et se traduit notamment par l'accès facilité des collégiens aux spectacles et la démocratisation de l'accès à la culture et aux sports. Cette dernière action, qui vise à

faciliter l'accès à la pratique culturelle et sportive d'un point de vue social, se concrétise par la création de « passeports » (pass'Charente) pour les familles à revenus modestes : pass'musique et pass'natation en 2006, pass'loisirs en 2007, pass'lecture en 2008 et pass'archéo en 2009. Fruits d'un travail de concertation (service du développement territorial et service de l'action sociale) et de partenariats extérieurs, ces dispositifs permettent la mise en réseau de structures locales qui ne travaillaient pas ensemble auparavant et l'augmentation de l'implication des différents partenaires. Depuis 2008, le département soutient également les manifestations éco-responsables par le biais d'une éco-charte signée par les organisateurs de spectacles bénéficiant de subventions.

 [Jean-Luc Tanguidé](#)

La culture, outil de cohésion sociale dans l'Hérault

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/herault.jpg>]L'objectif de la politique culturelle du **Conseil général de l'Hérault** est de « faire de la culture un outil de cohésion sociale » et de s'inscrire pleinement dans le développement durable. Deux axes sont ainsi développés : élargir et diversifier les publics de la culture et favoriser l'équité territoriale d'accès à la culture. L'Agenda 21 de la collectivité prend donc en compte les enjeux culturels dans ses projets et dans ses réalisations. Quatre principales actions y sont menées et ont particulièrement trait à l'accessibilité à la culture (physique ou financière) ainsi qu'à l'espace d'expression des cultures présentes sur le territoire de la collectivité. Le programme « Une Saison pour vous » favorise l'accès à la culture de publics éloignés, notamment les bénéficiaires des minima sociaux. Le programme « Pouss'culture » est mis en oeuvre en faveur des enfants confiés aux Maisons d'enfants à caractère social ; il encourage les capacités d'expression et l'accessibilité à la culture de ces jeunes publics. Le programme « Culture en Arc-en-ciel » vise l'accès à l'univers culturel à toutes les étapes de la vie et notamment l'accès à la culture des personnes âgées résidentes en EHPAD.

 [Michel Pieyre](#)

L'Isère s'engage dans une politique culture et lien social

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/isere.jpg>]Dans le cadre de sa politique culture et lien social, le **Conseil général de l'Isère** a soutenu en 2010 des projets permettant l'accès à la culture du plus grand nombre et favorisant la diversité culturelle. 138 projets ont été accompagnés et 89 financés. A noter l'implication du Conseil général dans les projets réalisés dans les prisons, les hôpitaux et les centres de santé et avec le partenariat des structures d'accueil des SDF ou grands exclus. Par ailleurs, le Conseil général a mis en place un pack éco-événement à destination des manifestations, notamment culturelles, pour les accompagner dans une démarche de développement durable. Ce pack propose des gobelets réutilisables, des poubelles de tri sélectif et des panneaux de sensibilisation. Pour l'année 2010, six manifestations culturelles ont été accompagnées. C'est environ 60 000 gobelets réutilisables mis à disposition, qui ont permis d'économiser plus de 100 000 gobelets jetables par rapport aux années précédentes. Cela représente environ 550 kilos de déchets plastiques épargnés. Ce dispositif devrait être élargi en 2011 et complété par un volet covoiturage afin de développer les actions prenant en compte les déplacements lors des manifestations.

 <http://www.isere-culture.fr/35-collections-et-ressources-documentaires.htm>

 [Gaël Astier](#)

Lille développe durablement sa culture : 5ème anniversaire de son Agenda 21 de la culture

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/lille-culture.jpg>] Forte de son engagement en faveur de la culture, confortée par son statut de capitale européenne de la culture en 2004 et par l'organisation de Lille 3000, la **ville de Lille** tend des passerelles entre culture et développement durable. Elle a signé son Agenda 21 de la culture en 2005 qui comporte cinq axes : maintenir la diversité culturelle en encourageant toutes les formes de culture ; favoriser l'accès à la culture (politique tarifaire, médiation culturelle) ; améliorer la qualité de l'offre éducative ; valoriser l'expression artistique ; appliquer les principes du développement durable aux événements culturels et contribuer au plan international au travail sur l'Agenda 21 de la culture. Catherine Cullen, adjointe au maire de Lille, déléguée à la culture, est vice-présidente de la commission culture de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU). L'Agenda 21 de la culture lillois est rythmé par les festivités responsables : les Bals à Fives organisés selon les préconisations d'une charte de qualité et le Festival des cultures équitables.

 [Ari Brodach](#)

L'écocitoyenneté s'apprend dans les musées marseillais

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/marseille.jpg>] Depuis dix ans, les enseignants marseillais ont la possibilité d'inscrire leurs classes (de la maternelle au CM2) à des animations orientées sur l'acquisition d'une culture écocitoyenne. Cette culture, fondée sur des valeurs et comportements tels que la fraternité, le respect, la responsabilité, l'ouverture d'esprit, la gestion des ressources et la protection du patrimoine, est omniprésente dans les parcours pédagogiques proposés par le réseau municipal d'éducation à l'écocitoyenneté de la ville de **Marseille**. Ainsi, les neuf parcours écocitoyens proposés par la ville puisent leur richesse dans les programmes municipaux d'éducation à l'environnement et dans les trésors culturels de la ville. On peut citer tour à tour le Centre de la vieille charité, le musée d'archéologie méditerranéenne, le musée d'arts africains, océaniques et amérindiens (MAAOA), le musée d'art contemporain (MAC), le musée d'histoire de Marseille, le musée de la faïence et le musée Grobet-Labadié, mais aussi les bibliothèques et les archives de la ville. Au musée d'histoire par exemple, les enfants découvrent que le recyclage se fait depuis la nuit des temps... et le développement durable devient une matière vivante au musée d'art contemporain.

 [Catherine Steunou](#)

Développer le volet socioculturel de l'Agenda 21 local

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/equineo.jpg>] **Equinéo** - agence qui accompagne les collectivités, entreprises et établissements scolaires dans leurs projets et leurs politiques de développement durable - vient d'aider la ville de Saint-Herblain (Loire-Atlantique) dans l'actualisation de son Agenda 21 local. Principale ville de l'agglomération nantaise, Saint-Herblain avait adopté son premier Agenda 21 en 2006 et a souhaité l'actualiser en 2010, notamment en consolidant son volet socioculturel. La récente création d'une direction des affaires culturelles et l'ouverture de la Maison des arts créent un contexte très propice pour la réalisation d'un Agenda 21 de la culture. Ce document est le premier à vocation mondiale qui prend le pari d'établir les bases d'un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. A Saint-Herblain, les partenaires de l'Agenda 21 de la culture ont retenu trois enjeux majeurs qu'ils ont intégrés à l'Agenda 21 local : favoriser le parcours de la personne dans les domaines culturels et artistiques, favoriser le droit aux pratiques culturelles ainsi que capter, conserver et valoriser le patrimoine. Une très belle occasion également de tisser des liens avec le projet éducatif local.

 [Sébastien Denis](#)

UN PROJET CULTUREL CONCERTÉ

Angers : vers un projet culturel partagé

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/angers.jpg>] Dès l'automne 2008, la **ville d'Angers** a proposé aux acteurs locaux d'élaborer ensemble un Agenda 21 de la culture visant à faire de la diversité des pratiques, expressions et origines culturelles, l'un des fils conducteurs du développement local, et inscrire la politique et les actions culturelles locales dans une logique de développement durable. Cette démarche a nécessité treize rencontres plénières, de multiples réunions du groupe partenarial et l'implication de 400 participants (élus, services, opérateurs culturels, artistes, représentants des citoyens du territoire, citoyens). Présenté dans sa première version le 19 juin 2010, l'Agenda 21 de la culture angevin comprendra une charte d'engagement autour de six enjeux (signée par les partenaires début 2011), un programme d'actions comportant une partie d'actions communes à chaque signataire et/ou une partie d'actions propres à chaque structure, le livre de la co-production, des structures de gouvernance et outils de suivi et d'évaluation. Un travail de réflexion sur la méthodologie à adopter pour la construction du programme d'actions ainsi que pour le suivi et l'évaluation de la démarche sera mené début 2011 et les grandes lignes du plan d'actions devront être établies d'ici à l'été 2011. C'est ainsi qu'à travers ce projet la ville a souhaité passer du traditionnel concept d'offre culturelle dont le citoyen est le destinataire passif, à un véritable projet culturel partagé répondant aux attentes du plus grand nombre.

 [Elisa Payen](#)

Culture dans l'Agenda 21 bordelais

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/bordeaux.jpg>] L'Agenda 21 de la **ville de Bordeaux** a été voté en décembre 2008. La culture fait partie de son sixième thème « sensibiliser, informer, éduquer au développement durable et développer de nouvelles formes de gouvernance » avec son objectif n°16 visant à « inscrire la culture dans la vie et dans la ville ». Dans cet esprit, les actions ciblées sont autant d'opérations qui participent à l'intégration de la diversité, à la valorisation des talents locaux, à l'accessibilité de la culture et au rayonnement international de Bordeaux. La ville souhaite ainsi favoriser la mobilité et les échanges des acteurs culturels (développement des partenariats internationaux, etc.), élargir à tous l'accès à la culture (rendez-vous biennal de la création urbaine « Evento » basé sur la mobilité urbaine et la rencontre entre les habitants et les auteurs, etc.) et structurer une nouvelle économie de la culture (intégrer la dimension culturelle et/ou des lieux de fabrique dans les projets d'aménagements urbains / mutualiser des moyens entre les équipes artistiques, mais aussi entre les collectivités territoriales, les acteurs économiques et universitaires pour les projets artistiques, etc.). Cependant, au-delà des musées et des nombreuses manifestations artistiques, l'inscription du centre ville à l'inventaire patrimonial de l'Unesco et l'oénotourisme élargissent grandement la notion de culture à Bordeaux. Ainsi, l'aménagement de la ville dans le cadre du PNRQAD* (géré par le projet d'aménagement urbain *Bordeaux 2030* voté en 2009) associé au *Mieux vivre ensemble* promu par le Projet social n°3 (voté en 2010) amplifient les objectifs culturels de l'Agenda 21.

 [Brigitte Beau-Poncie](#)

* *Plan national de rénovation des quartiers anciens dégradés*

Nouveau projet culturel pour Colombes

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/colombes.jpg>]En 2010, la **Ville de Colombes** a entrepris la définition d'un nouveau projet culturel qui sera finalisé et présenté aux habitants dans le courant du premier semestre 2011. Celui-ci s'appuiera sur trois axes : favoriser l'égal accès pour tous à la culture, encourager les synergies, partenariats et complémentarités entre les acteurs culturels locaux et favoriser le lien entre culture et développement soutenable. Dans ce contexte, une très large concertation a été mise en oeuvre en direction des acteurs culturels locaux (associations, commerçants culturels, professionnels de la culture, etc.), afin que le projet culturel de la municipalité soit le fruit d'un partenariat approfondi pouvant même aboutir dans certains domaines à une élaboration partagée des actions. On peut citer parmi les principales thématiques reliant le projet culturel aux enjeux du développement durable : l'attention portée à la diversité des publics impliqués par les propositions culturelles de la ville avec un souci d'accessibilité tarifaire ; le soutien à l'éducation artistique des plus jeunes ; l'articulation des actions municipales et associatives ; une meilleure complémentarité des différents équipements culturels. Parmi les actions concrètes engagées : la création d'un « festival des voix » liant acteurs culturels, sociaux et éducatifs ; un travail partenarial inédit entre la ville, le CCAS, la CAF, l'Espace insertion et les travailleurs sociaux du département (CVS) ; la mise en place de « Parcours culturels de proximité » en faveur des établissements scolaires, encourageant les enseignants à s'approprier les ressources culturelles de Colombes.

 [Christophe Popovics](#)

Le musée du Grand-Hôtel et du train à crémaillère

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/cremailleres.jpg>]Les Villages Clubs du Soleil, entreprises de l'économie sociale qui gère neuf villages clubs (soit 3825 lits, majoritairement à la montagne) et membres de l'**Union nationale d'associations de tourisme et de plein air** (UNAT), viennent de fêter leurs cinquante ans. Portés par la population locale très attachée à son patrimoine, les Villages Clubs du Soleil ont eu envie de transmettre et valoriser des histoires de Haute-Garonne en créant un espace muséographique de 150 m² à l'intérieur du grand hôtel de Superbagnères. Ce musée relate deux histoires du début du XX^{ème} siècle : celle du train à crémaillère reliant Luchon à Superbagnères et celle de la création du grand hôtel qui trône à 1800 mètres d'altitude sur un véritable belvédère s'ouvrant à 360° sur la chaîne des Pyrénées. En effet, l'histoire du chemin de fer ne peut être comprise qu'en cohérence avec la volonté d'édifier ce véritable palace des sommets car le train ne fut qu'un fidèle moyen d'accès dédié à la desserte de ce grand hôtel qui s'imposa seul durant cinquante ans. L'inauguration du musée aura lieu en janvier 2011.

 [Alexandra Box](#)

LA CULTURE AU CRUR DES CONFERENCES-DEBATS

Eau et culture : la dimension culturelle dans la gestion de l'eau

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/acaemie-deleau.jpg>] Sources d'eau douce d'une importance vitale de plus en plus reconnue à l'échelle mondiale, les eaux souterraines sont très intimement liées au territoire et à ses habitants. La conférence *Eau et culture*, organisée par l'**Académie de l'eau** et l'UNESCO, le 9 décembre 2010, s'est attachée à rendre visibles ces interactions culturelles avec les eaux souterraines. Ainsi, des membres de l'Académie de l'eau - Pierre-Alain Roche et Bernard Barraqué - ont ouvert cette journée par la présentation de leur ouvrage *Peurs et plaisirs de l'eau*, issu des travaux d'un colloque tenu en juin 2009 à Cerisy et qui regroupe une trentaine de communications émanant d'experts et de responsables internationaux, notamment sur les mythes et représentations culturelles de l'eau dans le monde. Cinq intervenants ont ensuite traité de la relation essentielle entre culture et pratiques traditionnelles d'exploitation d'eaux souterraines à travers les qanats* : impact culturel et social, patrimoine de l'humanité, renaissance dans le sud du Maroc, ressource en eaux souterraines au Sahara et réhabilitation de ces ouvrages dans plusieurs régions. Enfin, l'Observatoire d'hydrologie urbaine de **Seine-Saint-Denis** a présenté l'initiative *Escale eau* visant à valoriser l'eau à travers les acteurs locaux et les habitants des communes du département. Cette conférence-débat ouvre un cycle de rencontres que l'Académie de l'eau propose d'organiser chaque année pour illustrer les relations entre la gestion de l'eau et la diversité culturelle. Il s'inscrit dans la perspective du 6ème forum mondial de l'eau à Marseille en mars 2012, et du Sommet international « Rio+20 » prévu quelques mois plus tard.

 [Jean-Louis Oliver](#)

**répandus dans les régions arides et semi-arides du Nord de l'Afrique à la Chine sous plusieurs noms*

Culture, innovation et développement durable

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/cheedd.jpg>] Le **CHEE&DD** Paris (Collège des hautes études de l'environnement et du développement durable), qui vise à renforcer la compréhension stratégique des dirigeants en matière de développement durable, a clôturé sa 14ème session principale par un colloque sur le thème *Culture(s), innovation et développement durable, voies et leviers pour l'avenir ?* au palais d'Iéna le 2 juillet 2009. Sous le parrainage d'Edgar Morin et à travers les interventions de personnalités issues de milieux variés (sociologues, voyageurs, artiste, etc.), des questions clés se sont articulées autour de trois thématiques : culture du monde et développement durable, culture de l'innovation comme catalyseur de changement et culture intellectuelle et artistique comme vecteurs de nouveaux imaginaires. Le CHEDD Bretagne, établi sur le modèle du CHEE&DD Paris et qui ouvrira sa première session le 4 janvier 2011, traitera également du lien *Culture & Développement durable* pour son colloque de clôture le 5 juillet 2011 à Rennes.

 [Jacques Bregeon](#)

Valeurs vertes a organisé un Tchat Culture et développement durable

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/valeursvertes.jpg>] Le 15 décembre au matin, le forum Internet* de **Valeurs vertes**, magazine spécialisé dans le développement durable, a ouvert un espace d'échange autour de la place que la culture peut avoir dans un développement durable et des projets culturels qui peuvent tisser du lien social. Animé par Danielle Nocher (Valeurs vertes), ce temps de tchat ouvert à tous a permis à des professionnels d'HSBC, du musée d'Orsay, de CB Conseil, notamment, de dialoguer en partageant leurs réflexions, expériences et projets en cours. La banque HSBC a ainsi parlé de sa Fondation pour l'éducation qui privilégie l'accès

à l'éducation des jeunes de milieux défavorisés par la culture via la pratique artistique et la sensibilisation culturelle. Le musée d'Orsay a également témoigné à travers son Atelier culture et développement durable, qui réunit ONG (dont le Comité 21), écoles, personnalités et entreprises pour valoriser le lien entre les collections du musée et le développement durable. CB Conseil, quant à lui, a insisté sur l'importance des mécénats croisés associant culture, social et éducation pour mobiliser de nouveaux acteurs et valoriser la place centrale que la culture occupe dans le développement durable.

 [Danielle Nocher](#)

[*www.valeursvertes.com/forum](http://www.valeursvertes.com/forum)

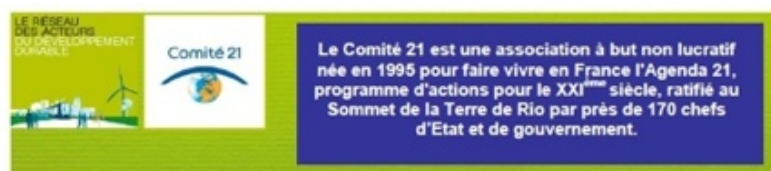
Appel à projet

Le concours Impact habitat 2011 récompense des initiatives d'entrepreneuriat social

[<http://www.comite21.org/imgs/2010/infos-21-decembre/ashoka.jpg>]Ashoka, organisation qui promeut l'entrepreneuriat social, lance une nouvelle édition du concours *Impact* centrée sur l'habitat social, durable et solidaire en partenariat avec le Crédit foncier. Les candidatures sont ouvertes du 1er décembre 2010 au 20 janvier 2011 aux porteurs de projet dans ce domaine : environnement (qualité thermique des logements, cadre de vie, confort, etc.), social (mixité sociale et générationnelle, maintien et accès au logement, accompagnement dans le parcours résidentiel, construction /réhabilitation/ rénovation de logements sociaux, création de lien social dans les quartiers, etc.) et économie locale (création d'emplois, réinsertion professionnelle dans le secteur, etc.). Durant le premier semestre 2011, 10 à 15 équipes seront sélectionnées dans un premier temps pour bénéficier d'une formation professionnelle et d'un accompagnement personnalisé gratuits, en vue de construire leur business plan à vocation sociale, structurer leur développement et garantir leur pérennité. A l'issue de cette période de formation/accompagnement, le lauréat du Concours *Impact habitat 2011* recevra le grand prix d'un montant de 10.000 euros.

 [Pour en savoir plus](#)

Post-scriptum :



 **Le Comité 21**
Le réseau des acteurs du
développement durable

Le Comité 21 est un réseau d'acteurs engagé dans la mise en oeuvre opérationnelle du développement durable. Il a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en oeuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire. Composé de quatre collèges, il réunit les parties prenantes concernées en France : entreprises (multinationales et PME), collectivités (des communes aux régions), associations (d'environnement, de développement, de solidarité locale, de défense des droits humains ...), institutions, établissements d'enseignement supérieur et médias. Ce réseau de plus de 400 adhérents fonde son action sur le partenariat pluri-acteurs et sur l'action concrète. Le PNUE et le PNUD en sont membres de droit.

Trois objectifs :

- **Réseau par excellence** : en animant une plateforme d'échanges et d'innovation au service du développement durable, alimentée par

l'expertise et la diversité de ses adhérents ;

- **Conduite du changement** : en offrant des outils pratiques et des services pour aider ses adhérents dans la mise en oeuvre du développement durable ;
- **Innovation et prospective** : en s'efforçant d'être un élément moteur des réflexions prospectives sur le développement durable. A ce titre, le Conseil d'administration a décidé de constituer un Comité de prospective, présidé par Bettina Laville, composé d'experts, d'économistes et de philosophes, lui permettant de nourrir ses travaux.

Trois axes de travail :

- Accompagner **l'éducation au développement durable** ;
- Ancrer le **développement durable dans les territoires** ;
- Promouvoir un **développement économique responsable** et un **tourisme durable**.



132 rue de Rivoli - 75001 Paris

tél. : 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20

comite21@comite21.org

▶ agenda21france.org

▶ comite21.org

▶ [Rechercher toute l'info du Comité 21 disponible sur CDURABLE.info](#)